



# COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL

## DES ALPES MARITIMES

### **PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR** **Du Mercredi 29 avril 2020 à 19 h**

**Présents** : Mesdames Evelyne UBEDA, Nicole MANCA, Claudie DELPOUX, Isabelle GUITTI, Chantal LEGRAND, Claudine CARADONNA, Joëlle PEREZ  
Messieurs Yves CRESPIAN, Gérard PRADELLES, Saïf CHERNI, Christian DAVID, Philippe MANASSERO, Régis JACQUET, Daniel BES

**Excusés** : Monsieur Gilbert ODASSO

**Absents** : Madame Anne FILLATRE  
Monsieur Michel MAYER

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du PV du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> avril 2020
- Courrier départ / arrivée (Joëlle PEREZ)
- Compte-rendu du séminaire FFBB Présidents de Ligues et de Comités du 26/04/2020 - (Yves CRESPIAN)
- Organisation Assemblée Générale ordinaire électorale et dispositions diverses
- Présentation et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Présentation par la commission sportive du Ranking Départemental
- Présentation des modalités de retour au jeu
- Dispositions financières 2020 – 2021
- Proposition de Maintien de salaire pour les salariés en chômage partiel
- Questions diverses

La séance est ouverte à 19h00 par Yves CRESPIAN, notre Président.

Il remercie les membres présents et est très heureux de revoir Nicole MANCA qui sort de convalescence suite à son opération de l'épaule.

### **Approbation du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> avril 2020**

- Le PV du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> avril 2020 est adopté à l'unanimité.

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE  
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : [comitebasket06@wanadoo.fr](mailto:comitebasket06@wanadoo.fr) - Site : [comite-basket06.com](http://comite-basket06.com)  
**Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique**



MINISTÈRE  
DES SPORTS

**Courriers Départ et Arrivé****COURRIERS ARRIVÉS**

Date : du 01/04/2020 au 28 /04/2020

<b>EXPEDITEUR</b>	<b>SUJET</b>
<b>FFBB</b>	Questions relatives à l'organisation des AG
	Organisation des AG
	Reunion PSF 2020
	Retour au Jeu
	Mesures fédérales – COVID 19
	Séminaire Ligues et Comités
	Bureau Fédéral Exceptionnel du 18 avril 2020
	Visio-conférence référents licences
	Annulation FNMB
	Ranking Fédéral Fin de saison 2019-2020
	Dispositions fédérales COVID-19 – Note 4
	Liste Maisons Sport Santé - VxE
	Note relative à l'annulation du Séminaire CTF Développement
	Note relative à Emploi – Service Civique 2020-2021
	Mise en ligne du Tutoriel Event Maker
	Liste des Chargés de développement par Territoires
	Dispositions fédérales COVID-19 – Note 5
	Informations sur les Maisons Sport Santé
	Enquête sur la parité des instances dirigeantes sportives
	Calendrier et Programme du projet Licences
	Dispositions fédérales COVID-19 – Note 6
	Dispositif de Financement des formations 2020
	Convention Type CTC 2020-2021
	Notice d'utilisation de la plateforme pour les CTC
	Tutoriel CTC 2020-2021
	Note relative à la création, renouvellement, modification, suppression des CTC
	Inscriptions et programme CAMPUS 2020
Enquêtes Services Civiques	
Calendrier Général 2020-2021 – V.3	
<b>CDOS</b>	Communiqué du Préfet – Covid 19 lettre aux associations
	Naissance et développement du basket côte d'Azur
<b>LIGUE PACA</b>	Facture Solde des mutations
	Facture TIC U13
	Facture réunion de Zone Sud Est
	Facture Séminaire FFBB
<b>Candidats</b>	Réception des candidatures au Comité Directeur en vue de l'AG fu CD06
<b>Médecine du Travail</b>	Trame DUER
<b>Mairie de Cannes</b>	Fermeture des locaux
<b>US Grassoise</b>	Recrutement Entraîneurs
<b>USSBB</b>	Recrutement entraîneurs et joueurs
<b>Cavigal</b>	Match virtuel contre le COVID 19
<b>Agence Nationale du Sport</b>	Dossier ANS

## COURRIERS DÉPART

Date : du 1er/04/2020 au 28 /04 /2020

DESTINATAIRES	SUJET
Frais d'arbitrage	Arbitres désignés
Clubs	Décès François CUTAJAR
Présidents et Correspondants des Clubs, Membres du Comité Directeur	PV du Comité Directeur du 1 <sup>er</sup> avril 2020
Clubs	Communiqué du Président du CD06

### **Compte-rendu du séminaire du 26/04/2020 – FF/BB – Présidents de Ligues et de Comités (Yves CRESPIIN)**

Les présidents de Comités départementaux et de Ligues se sont réunis dimanche 26 Avril par visio-conférence avec le Président Fédéral Jean-Pierre SIUTAT. De nombreux sujets ont été abordés.

Tout d'abord, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire :

- les reports d'Assemblées générales sont à envisager en fonction des dates auxquelles elles avaient été programmées
- Le projet de NM3 a été reporté et ne sera pas mis en œuvre la saison prochaine
- Les décisions disciplinaires sont reportées au début de la saison prochaine
- Les assemblées générales devront être courtes. Seul un représentant par club devra être présent ainsi que les candidats aux élections et les membres du comité directeur du mandat sortant.
- Tous les officiels sont maintenus à leur niveau. Comme pour les clubs, il n'y a ni montée, ni descente pour la saison prochaine.
- La FFBB demande que la validation des jeunes des écoles d'arbitrage soit facilitée. Il en est de même pour les cadres en formation.
- Les dates d'engagement sont maintenues. Les clubs doivent respecter le calendrier pour s'engager dans les diverses divisions.
- La période de mutation est étendue du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet 2020.
- Pas d'augmentation des tarifs pour la saison 2020-2021
- Un appel à projet est lancé pour la mise en œuvre du retour au jeu.
  - o Des aides entre 200 et 1 000 € peuvent être attribuées aux clubs, dans la limite d'un projet par club.
  - o Des aides de 1 000 à 10 000 € peuvent être attribuées aux Comités en fonction des projets proposés.
- Concernant la campagne ANS, le planning est maintenu et les subventions qui seront attribuées seront versées en septembre.
- La FFBB souhaite une harmonisation pour l'arbitrage. Une application portable sera disponible pour les officiels. La FFBB souhaite que les déplacements des officiels soient optimisés et limités.

## **Organisation Assemblée Générale ordinaire élective et dispositions diverses**

### **- Assemblée générale Ordinaire Elective**

Compte tenu de la situation sanitaire et des règles de dé-confinement à venir, la tenue de notre l'Assemblée Générale Ordinaire Elective le 13 juin 2020 est compromise.

Il est proposé ce jour aux membres présents le report de l'Assemblée Générale au 5 septembre 2020.

**Après avoir échangé sur les avantages et inconvénients de cette proposition, le comité directeur décide à l'unanimité des membres présents le report de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective au samedi 5 septembre 2020.**

### **- Consultation à distance de tous les clubs**

Le bureau fédéral réuni les 28 et 29 mars 2020 a acté de demander à l'ensemble des comités et ligues de solliciter leurs membres, afin de proroger exceptionnellement les mandats des délégués fédéraux préalablement désignés pour l'assemblée générale Fédérale qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel afin qu'ils représentent les membres lors de l'Assemblée Générale non élective du 17 octobre 2020 au Touquet. Cette mesure ne concerne par l'AG Elective Fédérale de décembre dont les délégués devront être régulièrement désignés.

Par conséquent et conformément aux statuts, l'Assemblée générale ayant été fixée après le 15 juillet 2020, les clubs seront consultés en Assemblée Générale à distance pour :

- Accepter de reporter la tenue de l'assemblée générale Ordinaire Elective initialement prévue le 13 juin 2020
- Accepter qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020
- Accepter de déroger à titre exceptionnel les mandats du Comité directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée générale fixée au 5 septembre 2020

**Le Comité directeur approuve à l'unanimité la mise en œuvre de ces dispositions conformément aux statuts.**

## **Présentation et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale**

### **- Validation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est présenté aux membres du Comité Directeur. Parmi les dispositions prévues à ce document, un point est abordé plus précisément, il s'agit de prévoir le recours à un Commissaire aux Comptes pour la vérification des comptes du comité.

**Ce point ainsi que l'ordre du jour sont discutés en séance et les membres présents approuvent à l'unanimité :**

- **La proposition d'inscrire à l'ordre du jour la nomination d'un Commissaire aux comptes pour une durée de 3 ans pour la vérification des comptes du comité**
- **L'ordre du jour tel qu'il est proposé.**

## **Présentation par la commission sportive du Ranking Départemental**

Le ranking est présenté par Evelyne UBEDA pour toutes les divisions Seniors Masculins et Féminines.

- PRM
  - 1<sup>er</sup> - Le Cannet C. A. B.
  - 2<sup>ème</sup> – A. C. Golfe Juan Vallauris
  - 3<sup>ème</sup> – G. S. E. M.
- DM2
  - 1<sup>er</sup> – S. C. Mouans-Sartoux
  - 2<sup>ème</sup> – Mandelieu La Napoule B. A.
  - 3<sup>ème</sup> – U. S. Grassoise
- DM3
  - 1<sup>er</sup> – US Grassoise (1 équipe étant déjà dans la division supérieure – une décision sera prise ultérieurement et ce en fonction des éventuelles modifications des divisions supérieures)
  - 2<sup>ème</sup> – E. S. Villeneuve-Loubet
  - 3<sup>ème</sup> – Gendarmerie d'Antibes (pas d'équipes de jeunes – l'accès à la division supérieure ne sera pas possible)
  - 4<sup>ème</sup> – O. Carros B. B.
- PRF
  - 1<sup>er</sup> – Vence B. C. (1 équipe étant déjà dans la division supérieure – une décision sera prise ultérieurement et ce en fonction des éventuelles modifications des divisions supérieures)
  - 2<sup>ème</sup> – CTC Golfe-Juan / Antibes
  - 3<sup>ème</sup> – Mandelieu La Napoule B. A.
- DF2
  - 1<sup>er</sup> – Roquebrune Cap Martin Basket
  - 2<sup>ème</sup> – C. T. B. B. Nice
  - 3<sup>ème</sup> – U. S. Cagnes sur mer

**Le ranking présenté est voté à l'unanimité des membres présents.**

Il sera transmis à la Ligue PACA.

## **Présentation des modalités de retour au jeu**

Il est important dès maintenant de prévoir des modalités de retour au jeu tel que la FFBB nous le demande.

Yves CRESPIN demande à tous les membres de réfléchir et de lui transmettre des propositions de retour au jeu pour une mise en route dès que possible (3X3 ou 5X5 ou autre à définir).

Une réflexion doit également être menée pour proposer une organisation autour de la Fête Nationale du Mini-Basket (en nombre moins importants)

## **Dispositions financières 2020 – 2021 présentation et validation**

Claudie DELPOUX, notre Trésorière, présente les dispositions financières applicables pour la saison 2020-2021.

Il ressort de cette présentation qu'une nouvelle fois, **il n'y aura aucune augmentation des tarifs.**

Il faut également noter que la part du comité 06 sur les licences est la moins chère de tous les comités de France.

Un remboursement sur les licences a été effectué aux clubs pour un montant global d'environ 21 000 €.

Pour info, la Commission des officiels a tenu son budget de désignations pour la saison 2019-2020.

## **Proposition de maintien de salaire pour les salariés en chômage partiel**

Il est rappelé qu'à part Cécile FARAUT, qui est en télétravail, les CTF (Myriam MARTIN et Fabian UNOVIS) et Eugénie CAUCHIE sont en Chômage Partiel. Le chômage partiel est payé par l'état à hauteur de 84 %.

Le comptable a été sollicité afin de chiffrer le montant total représentant le maintien des salaires à 100 % du chômage partiel pour les 3 employés. Ce montant s'élève à la somme de 238,31 €.

Au vu de ces éléments, il est proposé ce jour, que le comité couvre la part manquante du chômage partiel et ainsi de maintenir le salaire des 3 employés à 100 %.

**Après en avoir délibéré, cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.**

## **Compte-rendu de la visio-conférence des référents licences :**

Une Visio conférence des référents licences a été organisée le 28 avril 2020. Cécile FARAUT notre référent Licences a participé à cette visio-conférence.

L'ordre du jour était le suivant :

- Point général
- Outils e-licence et FBI
- Information sur les tutoriels mis à destination des utilisateurs

Elle enverra des fiches pratiques à tous les clubs afin que la mise en place des licences dématérialisées ainsi que les affiliations et les offres des clubs telles que prévues pour la saison 2020-2021 se fassent du mieux possible.


Vous pourrez contacter Cécile FARAUT pour toutes questions relatives à ce dossier.

## Questions diverses

RAS

La séance est levée à 21 H 55.

Le Président,



Yves CRESPIN

La Secrétaire Générale,



Joëlle PEREZ